

POZZOLITH® 401 HE FROST

Antigel pour béton
SN EN 934-2: TNB.4

Domaine d'application	<ul style="list-style-type: none">• Travaux de bétonnage par de basses températures (jusqu'à -10°C en hiver)• Béton à résistance initiale élevée• Monobéton (béton homogène)• Béton autocompactant (SCC)
Action	<ul style="list-style-type: none">• Amélioration de la résistance initiale pour une consistance équivalente• Non corrosif et donc utilisable pour du béton armé• Accélération de la prise pour permettre au béton de résister plus rapidement au gel ($> 10\text{ N/mm}^2$)
Plage d'utilisation recommandée	1.0 – 2.0 % par rapport à la teneur en ciment
Adjonction	L'efficacité de l'adjuvant est optimale à condition de l'ajouter simultanément ou immédiatement après l'adjonction de l'eau de gâchage, mais séparément d'autres adjuvants. Éviter de l'ajouter à un mélange sec. Pour garantir une efficacité optimale de l'adjuvant, nous recommandons une phase minimale de malaxage par voie humide de 45–60 secondes en fonction du type de malaxeur.
Remarque	L'efficacité du produit est influencée par le dosage, la température, le type de ciment, la teneur en matières farineuses, la teneur en eau (rapport eau-ciment), le mode de transport, etc.
Combinaisons possibles	Une combinaison judicieuse peut s'envisager avec les produits suivants: <ul style="list-style-type: none">• BARRA® FLUID G (superplastifiant)• GLENIUM® STREAM 2 (régulateur de viscosité)• MEYCO® MS 610 / 660 (Poussière de silice / Poussière de silice sous forme de suspension)• POZZOLITH® 350 N (plastifiant)• RHEOBUILD® 1–2 / 716 / 1000 / 2000 B / 5500 (superplastifiants)• RHEOCURE® 100 (produit de cure interne)• tous les types GLENIUM® SKY (superplastifiants)
Manipulation	Éviter tout contact oculaire ou cutané. Ne pas respirer les vapeurs et les brouillards de pulvérisation. Respecter impérativement les mesures de précaution usuelles pour la mise en œuvre de produits chimiques.
Premiers secours	Après un contact cutané: laver abondamment avec de l'eau et du savon, puis rincer très soigneusement. Après un contact oculaire: rincer immédiatement à l'eau courante pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières bien ouvertes, puis consulter un ophtalmologue.
Ecologie	Ne pas déverser dans la nappe souterraine, des eaux usées ou à l'égout, même en petite quantité. Label de qualité: le produit remplit les directives écologiques de l'Association suisse des fabricants d'adjuvants pour béton FSHBZ.
Mesures de sécurité	Pour de plus amples informations, prière de demander notre fiche de données de sécurité actuelle (MSDS) via info-as@basf.com ou auprès de notre Customer Service Center à Zurich, Tél. +41 58 958 22 44.
Conseil	Pour un conseil, prière de prendre contact avec le conseiller technique responsable de votre région ou de nous téléphoner directement à Zurich, Tél. +41 58 958 22 11.

POZZOLITH® 401 HE FROST

CARACTERISTIQUES DU PRODUIT	
Base chimique	solution aqueuse à base de nitrates de calcium et d'additifs
Homogénéité	solution homogène, claire
Couleur	jaune clair
Densité relative	1.31 ± 0.03 kg/dm ³
Extrait sec conventionnel	35.0 ± 1.8 %
Valeur du pH	5.0 ± 2.0
Teneur en chlorure soluble dans l'eau (Cl ⁻)	< 0.10 % en masse ⁴⁾
Teneur en alcalins (équivalent Na ₂ O)	< 1.0 % en masse
Viscosité à 20° C (Brookfield)	< 100 mPa s
Catégorie de pollution des eaux	WGK 1: faible risque pour les eaux
LOGISTIQUE	
Durée de stockage	24 mois
Conditions de stockage	en emballage original, à une température de -10° C à +30° C, à l'abri du gel et d'un rayonnement solaire direct
Marchandise dangereuse selon ADR/SDR	n'est pas une marchandise dangereuse au sens des directives de transport
Elimination	code LMD: 06 03 14
SZID (ID de la préparation/substance)	131420
Principaux dangers	produit non soumis à indexation

Remarques

⁴⁾ = Lorsque la teneur en chlorure est inférieure ou égale à 0.10 % en masse, l'adjuvant peut être dit «sans chlorure».



Remarque d'ordre juridique:

Les indications de cette fiche technique reposent sur l'état actuel des connaissances de BASF Construction Chemicals Europe SA. La mise en œuvre du produit s'effectue sous la responsabilité exclusive du client; celle-ci sera adaptée à l'objet, à son affectation, aux particularités locales, aux données climatiques, ainsi qu'à d'autres influences extérieures. La responsabilité de la sélection du produit incombe au client. Les recommandations s'écartant des indications de nos fiches techniques n'ont un caractère obligatoire qu'à la condition d'avoir été confirmées par écrit par notre siège social de Zurich. Nos conditions générales de vente sont partie intégrante de cette fiche technique.

Etat: décembre 2010